

CONSEIL MUNICIPAL

5 juin 2026

PROCES-VERBAL

L'an deux mil vingt-six, le 05 juin à 12 heures 15, le Conseil municipal de la Commune de Nancray s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles PERRIGOT, Maire.

Présent-e-s : Mmes et MM. BRECHENMACHER Philippe – CONVERSEY Raymonde – DUEDE Julie – FASSASSI Moufid – GEFFROY Isabelle – GINEPRINO Yannis – GIRARDET Bruno – KURTZMANN Barbara - PERRIGOT Charles – ROBERT Adrien – TISSERAND Christophe

Pouvoirs : Mme Amélie CHOUFFE donne pouvoir à M. Adrien ROBERT
Mme GRY Cendrine donne pouvoir à PERRIGOT Charles
M. SAUCE Bertrand donne pouvoir à Mme KURTZMANN Barbara
Mme VERVAEKE Anne donne pouvoir à Mme Julie DUEDE

M. Charles PERRIGOT ouvre la séance du Conseil municipal, il constate que le quorum est atteint.

Désignation d'un-e secrétaire de séance

M. Yannis GINEPRINO a été nommé secrétaire de séance

Désignation des délégué-e-s et des suppléant-e-s pour les élections sénatoriales

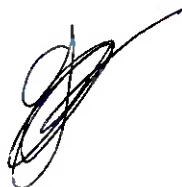
Le vote se déroule selon la procédure inscrite sur le modèle de procès-verbal de l'élection transmis par la Préfecture.

A l'issue du vote, sont désignés représentant-e-s du Conseil municipal :

- M. Perrigot Charles, titulaire
- Mme Gry Cendrine, titulaire
- M. Fassassi Moufid, titulaire
- Mme Duède Julie, suppléante
- M. Girardet Bruno, suppléant
- Mme Conversey Raymonde, suppléante

Le Maire clôt la séance à 12 h 45.

Le Secrétaire de séance
Yannis GINEPRINO



Le Maire
Charles PERRIGOT

